

Brussel, 3 september 2012

Augmentation des accidents aux passages à niveaux due au non-respect des règles de la circulation routière

Lors du premier semestre 2012, Infrabel a comptabilisé 30 accidents aux passages à niveaux, ayant des conséquences mortelles dans 6 cas. Soit 9 accidents de plus que pour la même période en 2011, dont deux aux conséquences tragiques. Les causes de ces accidents sont, dans la majorité des cas, à trouver dans le comportement irresponsable des usagers de la route. Dans un souci constant de sécurisation du réseau ferroviaire, Infrabel poursuit sa politique de suppression des passages à niveaux tout en menant une nouvelle campagne de sensibilisation.

Un premier semestre 2012 tragique!

Malgré les efforts et les investissements réalisés par Infrabel dans le domaine de la sécurité, on déplore 30 accidents dont 6 mortels aux passages à niveaux en Belgique lors du premier semestre 2012. En 2011, on dénombrait 21 accidents à la même période, dont 4 mortels. Cette hausse significative survient en contradiction avec les accidents recensés les années précédentes au cours desquelles on a constaté une baisse constante.

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de PN	1957	1929	1913	1902	1879
Accidents	76	51	47	49	48
Morts	19	12	12	9	8

Supprimer les passages à niveaux: une garantie pour la sécurité et la ponctualité!

En 2011, le gestionnaire du réseau ferroviaire a investi près de 15 mio d'€ dans la suppression de PN, pour un objectif de 200 PN supprimés entre 2005 et 2015. Selon la configuration des lieux, les passages à niveaux sont remplacés par un pont ou un tunnel. Ces suppressions se décident toujours en accord avec les autorités locales, après concertation publique.

La suppression de ces passages à niveaux aura aussi un effet bénéfique sur la ponctualité, puisque nous enregistrons 20.934 minutes de retards liées à des incidents aux passages à niveaux pour les 6 premiers mois de 2012, contre 16.154 minutes à la même époque en 2011.

Porte-parole Infrabel: Arnaud Reymann

Gsm: +32 (0)499 590 355

E-Mail: arnaud.reymann@infrabel.be

www.infrabel.be

1/1

Des usagers de la route de plus en plus irrespectueux des règles

Chaque accident est un accident de trop! Cette année encore, tous les accidents auraient été évités si les usagers avaient respecté le Code de la Route (98% des accidents aux PN en Europe). Slalom entre les barrières, passage malgré le feu rouge et les sirènes d'avertissement : les conducteurs et les piétons font preuve d'un mépris grandissant pour les règles obligatoires de la sécurité routière.

Campagne annuelle de prévention

Ce ne sont donc pas les passages à niveaux qui représentent un danger, mais bien le comportement des usagers de la route et des piétons.

Infrabel entame demain une campagne de sensibilisation, dont un des axes concerne les plus jeunes.

En effet, la sécurité aux passages à niveaux constitue le thème central du calendrier des écoliers. Depuis 4 ans, Infrabel envoie à toutes les écoles primaires et maternelles de Belgique un calendrier, fort apprécié des enfants. Ce calendrier est aussi envoyé gratuitement à toute personne en ayant fait la demande à calendrierdesecoliers@infrabel.be.

Des spots radiophoniques viennent compléter cette campagne de sensibilisation.

Un comportement dangereux, et punissable

Le non-respect des règles de sécurité à l'abord des voies de chemin de fer représente donc un danger évident pour soi, mais est aussi punissable par la loi.

Il s'agit d'infractions graves, entraînant selon les cas :

- Une amende allant de € 220 à € 2750.
- Conducteurs: retrait de permis allant de 8j à 5 ans.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 750 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2010).